

54 FORMATIONS  
AU PROGRAMME

P. 7-10  
2 nouveautés  
en affaires juridiques

P. 15  
1 nouveauté en  
gestion contractuelle

P. 21  
1 nouveauté en gestion  
de la performance municipale

# 2019

SE FORMER  
TOUTE SA VIE  
LES FORMATIONS DE LA COMAQ

# PROGRAMME DE FORMATION





Pierre Fortin, CPA, CA    Alexandra Clermont, CPA, CMA    Stéphane Landry, FCPA, CA    Guylaine Dallaire, CPA, CA, M. Fisc.    Jean-Yves Trottier, CPA, CA, M.Sc.    Marc Legendre, FCPA, FCA    Kathy Paré, CPA, CA

## **Prenez les meilleures décisions financières pour votre municipalité grâce aux formations offertes par nos experts!**

**Consultez la programmation 2019 et découvrez celles qui vous conviennent.**

[rcgt.com](http://rcgt.com)

 **Raymond Chabot  
Grant Thornton**  
L'instinct de la croissance<sup>MC</sup>

**Certification | Fiscalité | Conseil**

# MESSAGE DES PRÉSIDENTS



## LA COMAQ : POUR LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Depuis 50 ans, la COMAQ est au cœur de l'évolution du milieu municipal par la force de son réseau et la valorisation de l'expertise de ses membres. Avec les années, elle est devenue un acteur incontournable en matière de formations adaptées au milieu municipal. C'est avec fierté que nous vous présentons le programme de formation 2019.

Consciente que la tâche du gestionnaire municipal devient de plus en plus complexe et que les nouvelles législations adoptées au cours des deux dernières années ont suscité de nombreux questionnements, la COMAQ propose de nouvelles formations et s'ajuste selon les changements du monde municipal. Ce sont plus de 50 formations distinctes, incluant quatre nouveautés, qui seront dispensées, cette année, à travers tout le Québec.

La qualité des formations est d'ailleurs reconnue par des partenaires de longue date. En effet, la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal et l'École des dirigeants de HEC Montréal collaborent à cette programmation diversifiée par l'expertise des formateurs et la crédibilité des formations offertes. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Nous tenons à remercier les membres du comité de formation professionnelle et tous ceux et celles qui participent au développement du programme de formation. Votre contribution permet à la COMAQ d'être à la hauteur des attentes de ses membres.

À tous les gestionnaires municipaux qui souhaiteraient rejoindre la grande famille de la COMAQ, sachez qu'il est toujours possible d'y adhérer. D'ailleurs, cette année, le rabais consenti lors de la première inscription sera haussé à 250\$. Par cette initiative, la COMAQ souhaite poursuivre sa contribution à la qualification des gestionnaires municipaux leur permettant d'exceller dans leur champ de compétence et, éventuellement, de pouvoir signer fièrement le titre OMA.

Bonne formation!

**Vicky Bussière**, CPA, CGA, OMA  
Présidente du comité de formation professionnelle  
directrice des finances et trésorière,  
Ville de Sorel-Tracy

**Mario Juaire**, OMA  
Président de la COMAQ  
Directeur général,  
Ville de Princeville

## SOMMAIRE

04

Formation sur mesure : service d'accompagnement

05

Mot de Andrée Laforest, ministre du MAMH

06

Message de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal

Université de Montréal  
Faculté de l'éducation permanente  
Formation continue

École des dirigeants  
HEC MONTRÉAL

PROGRAMME D'ÉTUDES EN GESTION DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE

PROGRAMME RÉGULIER

INFORMATIONS GÉNÉRALES

4 NOUVEAUTÉS

07

Gestion et direction stratégique

17

Message de l'École des dirigeants HEC Montréal

22

Calendrier de planification

07

Affaires juridiques

18

La structure du programme

26

Attestation en gestion contractuelle municipale

10

Affaires financières

19

Gestion de la performance municipale

27

Renseignements importants

13

Fiscalité, évaluation foncière, taxation

19

Direction de personnes et développement de la relève

27

Tarification et autres

14

Gestion contractuelle et approvisionnement

20

Leadership communicationnel et habiletés politiques

30

Plusieurs façons d'économiser

### COORDINATION

Yves Jourdain, coordonnateur de la formation

### COMITÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE

M<sup>me</sup> Vicky Bussière, CPA, CGA, OMA, présidente  
M. Jacques Babin, OMA  
M<sup>me</sup> Louise Bergeron, OMA  
M<sup>e</sup> Catherine Bouchard, OMA  
M<sup>me</sup> Nathalie Cournoyer, OMA  
M<sup>e</sup> Marie-Christine Lefebvre  
M<sup>e</sup> Nathaly Rayneault, OMA

# COMAQ

## FORMATION SUR MESURE

NOUVEAU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT  
POUR LES MUNICIPALITÉS

Bénéficiez d'un accès à  
une offre complète de cours  
dans plusieurs sphères  
de l'administration municipale.

### LES BÉNÉFICES

- Bonifiez vos programmes de formation
- Atteignez vos objectifs stratégiques



UNE  
DÉMARCHE  
COLLABORATIVE

- 1 CIBLER ET DÉVELOPPER
- 2 DIFFUSER
- 3 ÉVALUER

COURS  
ACCREDITÉS  
PAR

Université  
de Montréal  
Faculté de l'éducation permanente  
Formation continue

Ecole  
des dirigeants  
HEC MONTRÉAL

POUR INFORMATION

Yves Jourdain  
Coordonnateur de la formation

418 527-1231  
COMAQ.QC.CA



## **CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX AGRÉÉS DU QUÉBEC (COMAQ)**

### **PROGRAMME DE FORMATION 2019**

#### **MOT DE LA MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION**

Depuis plus de 50 ans, la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) est un acteur incontournable au sein du milieu municipal. Cette association se distingue notamment par son offre de formation, qui permet aux gestionnaires municipaux d'acquérir de meilleures connaissances afin de réaliser l'importante tâche qui leur incombe. Son programme est non seulement diversifié, mais aussi axé sur la réalité et les défis que doivent relever nos municipalités.

En tant que nouvelle élue et ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, je considère la Corporation comme un partenaire privilégié dont le rôle est essentiel au développement socioéconomique de nos municipalités.

Dans un contexte où l'administration municipale se modernise sans cesse et que les enjeux évoluent, il est évident que ses actions sont bénéfiques pour toutes les communautés aux quatre coins du Québec. Car, au bout du compte, ce sont les citoyennes et les citoyens qui bénéficient de services de meilleure qualité grâce à des organisations comme la COMAQ.

En ce sens, je vous invite, gestionnaires municipaux, à participer en grand nombre aux séances de formation qui seront données en 2019. Il s'agit d'un moyen efficace pour vous outiller dans le cadre de vos responsabilités.

Pour terminer, je tiens à vous remercier, membres de la COMAQ, pour votre engagement et votre dévouement. Vous êtes au cœur de l'action et donc parmi les mieux placés pour comprendre les besoins de nos collectivités.

Nos actions communes permettront d'offrir un milieu de vie dynamique à toutes les Québécoises et tous les Québécois!

**ANDRÉE LAFOREST**

Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation  
Ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

# Faculté de l'éducation permanente



COMAQ • FEP • COMAQ • FEP • COMAQ • FEP • COMAQ • FEP • COMAQ • FEP

En accreditant la programmation régulière de la COMAQ, la Faculté de l'éducation permanente de l'UdeM est fidèle à sa mission de développement des connaissances et d'amélioration des pratiques en formation continue.

Grâce à son programme de formation professionnelle, la COMAQ reflète son dynamisme, son innovation et sa modernité.

Fière d'être l'un des partenaires de la COMAQ, la Faculté de l'éducation permanente de l'UdeM tient à féliciter les officiers municipaux agréés qui, au quotidien, font évoluer le monde municipal.

## **Christian Blanchette**

Doyen

## **Mélanie Bosc**

Directrice de la formation continue  
par intérim

Formation continue  
Faculté de l'éducation permanente

Université   
de Montréal et du monde.

[FEP.UMONTREAL.CA](http://FEP.UMONTREAL.CA)

# GESTION ET DIRECTION STRATÉGIQUE

PROGRAMME RÉGULIER

0,7 UFC

## LES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF ET VOTRE MUNICIPALITÉ: MODE D'EMPLOI ET CONSEILS PRATIQUES

Mercredi 20 mars, 9 h à 17 h  
Centre des congrès de Saint-Hyacinthe



M<sup>e</sup> Paul Wayland,  
associé directeur /  
DHC avocats inc.



M<sup>e</sup> Alexandre Lacasse /  
DHC avocats inc.

Cette formation permettra aux gestionnaires et aux professionnels du milieu municipal de mieux connaître les règles qui gouvernent la création et le fonctionnement des organismes à but non lucratif (OBNL), ainsi que les dispositions législatives applicables aux relations de diverses natures pouvant exister entre la municipalité et les OBNL, que ce soit en matière d'octroi de contrats ou de subventions, de nomination d'élus ou d'officiers municipaux pour siéger au conseil d'administration ou pour agir à titre de dirigeant de l'OBNL ou, encore, en matière de création de nouveaux OBNL par la municipalité.

Au terme de l'activité, les participants disposeront des outils et des connaissances nécessaires pour solutionner les nombreuses questions qui peuvent être soulevées lorsque la municipalité souhaite créer, s'associer ou travailler en partenariat avec un OBNL.

# AFFAIRES JURIDIQUES

PROGRAMME RÉGULIER

0,7 UFC

## LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Mercredi 13 février, 9 h à 17 h  
OTL Gouverneur, Sherbrooke



M<sup>e</sup> Yves Chainé, associé /  
Bélangier Sauvé



Patrick Quirion, CPA, CA, OMA,  
directeur des finances et  
trésorier / Ville de Sainte-Julie

Ce cours vous permettra d'examiner les lois, les procédures et les considérations reliées aux règlements d'emprunt, autant du point de vue du greffier, que du point de vue du trésorier. Nous y verrons les éléments relatifs à la rédaction, aux approbations à obtenir, à la détermination des clauses de taxation, aux décisions financières ainsi qu'aux opérations de financement. Ce cours abordera notamment les facteurs à considérer lors de la détermination des clauses de taxation, tout en faisant le parallèle avec la jurisprudence récente de nos tribunaux dans ce domaine. À la fin de l'activité, le participant connaîtra les étapes reliées aux règlements d'emprunt, les choix à sa disposition et les éléments à considérer dans l'opération du règlement.

0,7 UFC

## L'ALIÉNATION D'UN IMMEUBLE: COMMENT SE JUSTIFIER?

Jeudi 14 mars, 9 h à 17 h  
Centre des congrès de Saint-Hyacinthe

NOUVEAU



M<sup>e</sup> Louise Boivin, OMA /  
Ville de Mont-Tremblant

Les gestionnaires sont appelés à jongler avec un ensemble de lois et de principes qui sont propres au domaine municipal. Or, en matière contractuelle, le Code civil du Québec édicte un ensemble de règles qui établit le droit commun. Toutefois, d'autres lois peuvent ajouter des règles ou déroger au Code. Cette formation permettra aux gestionnaires et professionnels du milieu municipal de mieux connaître les règles et principes applicables à l'aliénation d'un immeuble appartenant à la municipalité. De plus, en saisissant l'importance d'une bonne préparation du dossier et d'une rédaction adéquate de leurs documents contractuels, ils pourront agir de manière à prévenir ou diminuer les risques de réclamations ou de poursuites judiciaires.

0,7 UFC

## GESTION DE PROJETS EN MILIEU MUNICIPAL: L'EFFICACITÉ À VOTRE PORTÉE

Mercredi 27 mars, 9 h à 17 h  
Laval

Vendredi 18 octobre, 9 h à 17 h  
Hôtel Le Manoir, Baie-Comeau  
EN RÉGION



Patrice Gingras, ingénieur,  
directeur du génie /  
Ville de Trois-Rivières



Jean-François Houde,  
directeur de  
l'approvisionnement /  
Ville de Trois-Rivières

Les défis de l'organisation municipale d'aujourd'hui sont nombreux et de plus en plus complexes. Si votre organisation vit des retards dans les échéanciers, des dépassements de coûts ou des changements dans la portée de ses projets, des processus de gestion bien établis peuvent vous permettre de faire la différence entre leur échec et leur réussite.

Maîtrisez les processus de gestion de projets, devenez le catalyseur de la formidable efficacité vers laquelle ils propulseront votre organisation et offrez à vos citoyens, l'excellence en matière de gestion des fonds publics et des ressources collectives.

0,7 UFC

### LES MODIFICATIONS APPORTÉES EN 2017-2018 AUX RÉGIMES D'AUTORISATIONS ENVIRONNEMENTALES ET AUX OBJECTIFS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Mercredi 3 avril, 9 h à 17 h  
Laval



M<sup>e</sup> Daniel Bouchard, associé, directeur du bureau de Québec / Lavery

Cette formation permettra aux greffiers et aux directeurs municipaux de se familiariser avec les multiples modifications apportées notamment à la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) entrées en vigueur en partie en 2017 et pour les autres modifications en 2018. Les participants seront également en mesure de se familiariser avec les quelque sept nouveaux règlements de mise en œuvre dans cette « réforme législative ».

0,7 UFC

### RÉDIGER EFFICACEMENT UN RÈGLEMENT MUNICIPAL

Vendredi 5 avril, 9 h à 17 h  
Centre des congrès de Saint-Hyacinthe



M<sup>e</sup> Hélène Dumas-Legendre, légiste /  
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

*Formation de base préalable à la formation Rédaction efficace d'un règlement municipal, volet avancé et application pratique*

Cette formation propose un tour d'horizon des principes guidant la rédaction d'un règlement municipal. De l'habilitation d'où il tire sa légitimité jusqu'au vocabulaire qui lui donne forme, en passant par les règles qu'il ne doit pas enfreindre, tout sera scruté afin de rendre la rédaction d'un règlement municipal la plus efficace possible.

0,7 UFC

### L'ABC DE L'URBANISME MUNICIPAL POUR LE GREFFIER

Jeudi 9 avril, 9 h à 17 h  
Hôtel Delta, Trois-Rivières



M<sup>e</sup> Marc-André LeChasseur, associé principal /  
Bélanger Sauvé

Cette formation abordera la hiérarchie documentaire qui préside à la mise en place des normes d'urbanisme discrétionnaires et non discrétionnaires au sein des municipalités québécoises. Plus particulièrement, la formation a pour objectif d'expliquer le processus d'adoption de la réglementation de zonage, de lotissement et de construction et d'exposer certaines particularités liées au contenu de ces règlements. Il sera également question des séances de consultation publique, de l'équité procédurale et de la portée de la discrétion du conseil municipal. Enfin, nous aborderons tous les règlements à caractère discrétionnaire afin d'en illustrer les principales composantes, les pièges, la portée et la philosophie qui président à leur mise en œuvre.

0,7 UFC

### L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES MUNICIPAUX ET LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Jeudi 18 avril, 9 h à 17 h  
Château Vaudreuil, Vaudreuil-Dorion

Vendredi 4 octobre, 9 h à 17 h  
Hôtel L'Escale, Val-d'Or  
**EN RÉGION**



M<sup>e</sup> Marie-Claude Veilleux /  
Monty Sylvestre

Cette activité se veut une formation générale sur la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (LAI), ses principes fondamentaux et les règles pertinentes à l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels.

L'objectif est de donner aux responsables de l'accès à l'information les outils nécessaires pour répondre aux demandes les plus courantes, en tenant compte des restrictions au droit d'accès aux documents et en protégeant la confidentialité des renseignements personnels détenus par l'organisme municipal.

0,7 UFC

**BÊTES, BESTIOLES ET BIBITTES :  
DE NOUVEAUX DÉFIS RÉGLEMENTAIRES**Jeudi 25 avril, 9h à 17h  
Hôtel Delta, Trois-RivièresM<sup>e</sup> Daniel Bouchard,  
associé, directeur du bureau  
de Québec / LaveryM<sup>e</sup> Denis Pakenham, membre  
honoraire de la COMAQ /  
Morency avocats

Il est révolu le temps où la réglementation municipale des animaux pouvait se résumer dans une réglementation régissant, d'une part, le nombre autorisé de chats et de chiens par logement et, d'autre part, l'interdiction des chiens dangereux. Aujourd'hui, les problèmes de cohabitation et de bon voisinage naissent parce que :

- Des coyotes se promènent dans le quartier Villieray à Montréal
- Des espèces exotiques envahissantes sont de plus en plus présentes au Québec, comme l'agrile du frêne ou le longicorne asiatique
- Des citoyens élèvent des poules ou des abeilles en milieu urbain
- Des dindons sauvages agressent des citoyens
- Des lapins sont utilisés dans une université pour des séances de zoothérapie, etc.

Que peuvent faire les municipalités face à tout cela? Quels sont leurs pouvoirs et ont-ils des limites? Il est temps de faire le point...

0,7 UFC

**LA GESTION INTÉGRÉE DES DOCUMENTS :  
UN VIRAGE INCONTOURNABLE DANS  
LES MUNICIPALITÉS D'AUJOURD'HUI**Mercredi 8 mai, 9h à 17h  
Hôtel Delta, Trois-RivièresLinda Beaupré, BAA, MAP /  
Experte-conseil en gestion de l'information

La gestion intégrée des documents (GID) participe à la consolidation du caractère uniforme, commun, standardisé et contrôlé du classement, de la destruction, de l'indexation, de la conservation et de la mise en valeur de l'actif documentaire d'une organisation que ce soit pour les documents en format analogique ou technologique. Soulignons au passage que la GID est un concept qui englobe la gestion électronique des documents (GED, aussi appelé GDE ou GEID). Elle est sans aucun doute un processus structurant à caractère corporatif, car elle permet à la fois d'uniformiser les pratiques en gestion des documents, de préserver de façon optimale la mémoire corporative et finalement de maintenir le capital de connaissance.

1,4 UFC | 2 JOURS

**LE GREFFIER : ACTEUR CLÉ DANS  
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**Mercredi et jeudi 12 et 13 juin, 9h à 17h  
Château Vaudreuil, Vaudreuil-DorionM<sup>e</sup> Catherine Bouchard, OMA,  
directrice des services  
juridiques et greffière /  
Ville de GranbyM<sup>e</sup> André Comeau, associé /  
DHC avocats inc.M<sup>e</sup> Alexandre Lacasse /  
DHC avocats inc.

Au terme de ce cours, les participants auront fait un tour d'horizon des devoirs, des obligations et des responsabilités du greffier dans une ville. Les principales tâches qui incombent généralement aux greffiers suivant les différentes lois applicables au domaine municipal ainsi que leur mise en œuvre seront abordées. Cette activité s'adresse particulièrement aux nouveaux greffiers et greffiers adjoints, ainsi qu'aux autres gestionnaires souhaitant mieux comprendre le rôle et les responsabilités du greffier au sein de l'administration municipale.

0,7 UFC

**LA NUMÉRISATION, UN LEVIER  
VERS UNE VILLE NUMÉRIQUE!**Jeudi 3 octobre, 9h à 17h  
Hôtel Holiday Inn, LongueuilLinda Beaupré, BAA, MAP /  
Experte conseil en gestion de  
l'informationNicolas Larrivée,  
chef de la Division en gestion  
documentaire / Ville de Laval

Cette formation décrit les étapes d'un projet de numérisation, de sa création jusqu'à la conservation des fichiers, en passant par l'analyse des documents qui feront l'objet de la numérisation jusqu'à l'archivage des fichiers numériques. Elle présente également les éléments à prendre en considération en vue d'intégrer les fichiers et les profils de métadonnées dans les systèmes de gestion intégrée des documents en place dans les organisations.

0,7 UFC

## OUTILS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Mercredi 23 octobre, 9 h à 17 h  
Trois-Rivières



M<sup>e</sup> Marc Tremblay /  
Deveau avocats

La formation a pour objectif de présenter les différentes techniques de l'urbanisme encadrées sur le plan juridique qui peuvent servir à promouvoir le développement économique sur le territoire d'une municipalité. Parmi ces techniques, un accent particulier sera accordé aux mesures à caractère discrétionnaire, comme les plans d'aménagement d'ensemble, les règlements sur les usages conditionnels et les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble, sans oublier les plans d'implantation et d'intégration architecturale. Nous discuterons aussi des ententes relatives aux travaux municipaux et, plus globalement, de l'approche par les plans d'urbanisme, lesquels peuvent être complétés dans divers secteurs par des programmes particuliers. Enfin, une attention sera aussi accordée aux mesures d'aide généralement visées par la Loi sur les compétences municipales.

0,7 UFC

## LA CAPTATION VIDÉO DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL : COMMENT S'Y PRÉPARER ?

Jeudi 7 novembre, 9 h à 17 h  
Best Western PLUS Hôtel Universel, Drummondville

NOUVEAU



M<sup>e</sup> Sophie Deslauriers /  
Therrien Couture

La captation vidéo des séances du conseil municipal est une pratique de plus en plus courante et résolument tournée vers l'avenir. Dans le cadre de la formation, nous analyserons les principaux aspects légaux et pratiques à considérer afin de bien encadrer cette nouveauté, notamment, afin de s'assurer de respecter à la fois le décorum requis lors des séances du conseil municipal et les droits de chaque personne qui y assiste ainsi que pour prévenir toute dérive.

0,7 UFC

## LES NOUVEAUTÉS JURISPRUDENTIELLES POUR TOUS

Jeudi 28 novembre, 9 h à 17 h  
Hôtel L'Oiselière, Lévis



M<sup>e</sup> Daniel Bouchard,  
associé, directeur du bureau  
de Québec / Lavery



M<sup>e</sup> Martin Bouffard, associé /  
Morency avocats

La jurisprudence est devenue plus importante au cours des dernières années; probablement en raison des nombreuses nouveautés législatives qui demandent plus d'éclairage interprétatif.

Par ailleurs, les administrations municipales se sont grandement améliorées au cours des dernières années, notamment grâce à une plus grande professionnalisation des différents services; de sorte qu'aujourd'hui, s'ajoutent au service du greffe, d'autres services intéressés par la jurisprudence, tels que la trésorerie, le service des approvisionnements, la division des ressources humaines et l'urbanisme.

## AFFAIRES FINANCIÈRES

PROGRAMME RÉGULIER

1,4 UFC | 2 JOURS

## COMPTABILITÉ ET FINANCES MUNICIPALES 101 : ÉCRITURES ET ASPECTS PRATIQUES

Jeudi et vendredi, 24 et 25 janvier  
Hôtel Impéria, Terrebonne

Jeudi et vendredi,  
19 et 20 septembre  
Hôtel Holiday Inn, Longueuil



Jean-Yves Trottier, CPA, CA, M.Sc., associé /  
Raymond Chabot Grant Thornton

**PUBLIC CIBLE** / Trésoriers, gestionnaires et personnel comptable concernés par les opérations comptables et financières au sein d'un organisme municipal. Nécessite une maîtrise des concepts de base en matière de comptabilité et de finances municipales.

Cette formation s'adresse aux gestionnaires ainsi qu'aux professionnels qui souhaitent se familiariser avec la comptabilité municipale. Muni d'une base en comptabilité, le participant approfondira ses connaissances dans ce secteur en comptabilisant des transactions de base et en analysant les impacts des activités comptables quotidiennes sur le rapport financier de l'organisme municipal.

Ce cours offrira notamment une présentation des principales pages du rapport financier pour acquérir une connaissance de base ainsi que la présentation des écritures comptables requises dans différentes situations touchant les revenus, les charges, les excédents accumulés, les activités d'investissement et les postes de l'état de la situation financière, dont les immobilisations et la dette à long terme.

**0,7 UFC | MISE À JOUR****DOSSIER D'AUDIT**

Mercredi 30 janvier, 9 h à 17 h  
Hôtel Delta, Trois-Rivières



Kathy Paré, CPA, CA /  
Raymond Chabot Grant Thornton

Ce cours vous permettra d'acquérir des méthodes pratiques et efficaces pour concevoir un dossier complet pour la vérification des états financiers correspondant aux informations requises selon les normes de vérification et le programme suivi par votre vérificateur externe.

Les objectifs sont de se familiariser avec les différentes étapes de préparation, d'identifier des outils de conciliation, de revoir le contrôle interne et les particularités à inscrire en notes aux états financiers, limitant ainsi les écritures de régularisation.

**0,7 UFC | MISE À JOUR****COMPTABILITÉ ET FINANCES MUNICIPALES 102 : MAITRISER LES TRANSACTIONS PARTICULIÈRES**

Judi 7 février, 9 h à 17 h  
Hôtel Sheraton, Laval

Vendredi 15 novembre, 9 h à 17 h  
OTL Gouverneur, Sherbrooke



Jean-Yves Trottier, CPA, CA, M.Sc., associé /  
Raymond Chabot Grant Thornton

**PUBLIC CIBLE** / Trésoriers et gestionnaires financiers bénéficiant de connaissances avancées en matière de comptabilité et de finances municipales.

Le rapport financier est un document officiel important pouvant causer des problématiques lors de sa production. Certains écarts viennent hanter ceux qui préparent les états financiers et après des analyses en profondeur, nous réalisons très souvent que certaines transactions particulières sont à la source même de ces écarts.

Les objectifs de ce cours sont de présenter les principaux problèmes rencontrés lors de la production des états financiers et de partager quelques trucs permettant d'identifier la source de ces écarts. Nous profiterons de cette formation pour faire un retour sur des transactions particulières qui, si elles ne sont pas comptabilisées adéquatement, deviennent une source de déséquilibre.

**0,4 UFC****ANALYSE ET SYNTHÈSE EFFICACES DE VOS DOCUMENTS FINANCIERS**

Vendredi 8 février, 8 h 30 à 12 h 30  
Hôtel Sheraton, Laval



Jean-Yves Trottier, CPA, CA,  
M.Sc., associé / Raymond  
Chabot Grant Thornton



Alexandra Clermont, CPA,  
CMA, conseillère principale /  
Raymond Chabot  
Grant Thornton

Le rapport financier et les prévisions budgétaires sont les documents financiers les plus importants à maîtriser par le trésorier. Le rapport financier compte une multitude d'informations et s'avère volumineux. Il est important pour les trésoriers de bien comprendre l'essentiel de ce document officiel pour être en mesure de bien le vulgariser et d'en tirer de l'information synthétisée, utile dans sa gestion et dans sa planification budgétaire.

Les objectifs de ce cours sont de présenter et d'analyser les pages les plus importantes du rapport financier dans le but de bien les maîtriser. Les formateurs présenteront des solutions pratiques pour faire ressortir les renseignements les plus pertinents et être en mesure de les présenter efficacement, ce qui permettra notamment aux participants de mettre en relation des données financières et opérationnelles. La formation offrira également des outils pour développer des comparatifs aux exercices passés pour en dégager des tendances propres. Finalement, nous développerons certaines balises spécifiques à votre municipalité au-delà desquelles, des signaux pourraient être identifiés.

**0,7 UFC****LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

Mercredi 13 février, 9 h à 17 h  
OTL Gouverneur, Sherbrooke



M<sup>e</sup> Yves Chainé, associé /  
Bélanger Sauvé



Patrick Quirion, CPA, CA, OMA,  
directeur des finances et  
trésorier / Ville de Sainte-Julie

Consultez le résumé de cette formation en page 7, dans la section *Affaires juridiques*.

**LE PARCOURS  
IDÉAL DE  
FORMATION  
À SUIVRE...**

Différents parcours sont proposés en terme de formation, que ce soit au greffe, aux finances ou à l'approvisionnement. Ces parcours proposent un ordre logique visant l'obtention ou le maintien de votre titre OMA. Consultez le site Web pour tous les détails!

## 0,7 UFC

## INTRODUCTION AUX FINANCES MUNICIPALES

Mercredi 20 février, 9 h à 17 h

Best Western PLUS hôtel Universel,  
Drummondville

Jeudi 26 septembre, 9 h à 17 h

Château Vaudreuil, Vaudreuil-Dorion

Marc Legendre, FCPA, FCA, associé /  
Raymond Chabot Grant Thornton**PUBLIC CIBLE** / Directeurs généraux, greffiers, nouveaux trésoriers ou gestionnaires souhaitant s'approprier l'environnement global en matière de finances municipales.

Le monde municipal est régi par un ensemble de lois et de principes comptables qui sont parfois très différents de ceux régissant l'entreprise privée. Ce cours se veut donc l'occasion, pour les gestionnaires et les professionnels du milieu municipal, de prendre connaissance des principes comptables qui régissent leur domaine tout en faisant le lien avec l'environnement légal qui l'entoure. À la suite de cette formation, chaque intervenant devra notamment être en mesure de comprendre le fonctionnement d'un organisme municipal et d'évaluer l'impact de l'environnement légal sur la situation financière de celui-ci. Le participant aura aussi l'occasion de se familiariser avec les principes comptables qui gouvernent la présentation financière de ce type d'organisme.

## 0,7 UFC

## MISE À JOUR DES NOUVEAUX CHAPITRES COMPTABLES, CCSP 2018

Jeudi 28 février, 9 h à 17 h  
Hôtel Sheraton, LavalJeudi 24 octobre, 9 h à 17 h  
Hôtel L'Oiselière, LévisMarc Legendre, FCPA, FCA, associé /  
Raymond Chabot Grant ThorntonStéphane Landry, CPA, CA, directeur principal /  
Raymond Chabot Grant Thornton

Ce cours se concentrera sur les nouveaux chapitres récemment mis à jour par le Conseil sur la comptabilité du secteur public (CCSP). Il visera à approfondir l'impact de ces nouveautés sur le milieu municipal et touchera principalement les chapitres suivants :

- SP 2200 – Informations relatives aux apparentés
- SP 3210 – Actifs
- SP 3320 – Actifs éventuels
- SP 3380 – Droits contractuels
- SP 3420 – Opérations interentités
- SP 3430 – Opérations de restructuration

## 0,7 UFC

## GESTION DE PROJETS EN MILIEU MUNICIPAL : L'EFFICACITÉ À VOTRE PORTÉE

Mercredi 27 mars, 9 h à 17 h  
LavalVendredi 18 octobre, 9 h à 17 h  
Hôtel Le Manoir, Baie-Comeau

EN RÉGION

Patrice Gingras, ingénieur,  
directeur du génie /  
Ville de Trois-RivièresJean-François Houde,  
directeur de  
l'approvisionnement /  
Ville de Trois-RivièresConsultez le résumé de cette formation en page 7, dans la section *Affaires juridiques*.

## 1,4 UFC | 2 JOURS

## TPS-TVQ : VERS UNE GESTION EFFICACE

Mercredi et jeudi 10 et 11 avril, 9 h à 17 h  
Hôtel Delta, Trois-RivièresGuyline Dallaire, CPA, CA, M. Fisc., associée /  
Raymond Chabot Grant Thornton

À la fin de cette activité, le participant maîtrisera les règles et les principes permettant de maximiser les remboursements de taxes de la municipalité. Il aura aussi approfondi ses connaissances en ce qui a trait à l'application de la TPS et de la TVQ aux diverses activités municipales et sera sensibilisé aux règles complexes touchant les diverses transactions d'une municipalité.



La Clé municipalité et la Clé municipalité PERFORMANCE, deux forfaits-formation économiques pour une municipalité bénéficiant déjà de la Politique de tarification.

DÉTAILS EN PAGE 30

0,7 UFC

**TPS-TVQ: TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES**

Jeudi 2 mai, 9 h à 17 h

Best Western PLUS hôtel Universel, Drummondville

Guylaine Dallaire, CPA, CA, M. Fisc., associée /  
Raymond Chabot Grant Thornton

Les transactions immobilières faites par les municipalités sont soumises à des règles complexes en matière de TPS et de TVQ. Cette activité permettra aux participants de mieux comprendre les différents principes applicables selon qu'il s'agisse d'une vente, d'un achat, d'un échange, d'une expropriation, d'une vente pour non-paiement de taxes, etc.

0,7 UFC

**LA MAITRISE DU PROCESSUS DE PRÉPARATION BUDGÉTAIRE ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

Jeudi 6 juin, 9 h à 17 h

OTL Gouverneur, Sherbrooke

Manon Tourigny, CPA, CA, OMA,  
directrice du service des  
finances et trésorière / Ville  
de Saint-Jean-sur-RichelieuMarco Pilon, FCPA, FCGA, OMA,  
trésorier /  
Ville de Vaudreuil-Dorion

La préparation budgétaire et le programme triennal d'immobilisations (PTI) comportent plusieurs défis. On pense notamment à la planification, à la logistique, à la recherche de solutions financières, à l'analyse de l'économie et des tendances du marché, au suivi des modifications apportées par le gouvernement (pacte fiscal, règles de comptabilisation, programmes de subventions), sans oublier la présentation aux élus.

Les formateurs exploreront certains outils et façons de faire afin de proposer, aux gestionnaires et aux professionnels de la direction des finances, des alternatives à leurs pratiques actuelles. Cette formation se veut un partage de connaissances et d'expériences sur de grandes questions concernant le budget et le programme triennal d'immobilisations.

0,7 UFC

**FONCTION FINANCE PERFORMANTE**

Jeudi 17 octobre, 9 h à 17 h

Laval

Pierre Fortin, CPA, CA, associé /  
Raymond Chabot Grant Thornton

Cette formation vous amènera à vous questionner sur le positionnement de votre fonction finance quant à son rôle dans l'organisation, son niveau de maturité, ses processus et ses outils. Basée sur les meilleures pratiques, la formation combinera des portions de formation théorique et des périodes de réflexion en atelier de travail. À la fin de cette formation, vous aurez en main des pistes de réflexion permettant d'enclencher une transformation de votre fonction finance et de la positionner comme une fonction créatrice de valeur pour votre organisation municipale.

**FISCALITÉ, ÉVALUATION FONCIÈRE, TAXATION**

PROGRAMME RÉGULIER

0,7 UFC

**LA LOI CONCERNANT LES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES: PRINCIPES JURIDIQUES ET APPLICATION AUX TRANSFERTS IMMOBILIERS LES PLUS COURANTS**

Jeudi 28 mars, 9 h à 17 h

Laval

M<sup>re</sup> Mireille Lemay /  
Tremblay Bois Mignault LemayAnne-Paule Richard, CPA, chef  
de la division de la taxation /  
Ville de Longueuil

Destinée aux gestionnaires municipaux appelés à intervenir dans la perception des droits sur les mutations immobilières, la formation présente l'historique, la structure de la loi et les principes d'interprétation avant d'aborder les règles d'assujettissement et la procédure de perception des droits sur les mutations dans les cas de transferts les plus courants.

Des exercices tirés de la pratique des formateurs permettront aux participants de développer leur capacité d'analyse des actes de transfert de manière à cibler l'information pertinente et à l'appliquer au calcul des droits de mutation ou à l'application des droits supplémentifs, le cas échéant.

Les formateurs partageront leurs expériences et techniques de travail pour appuyer les démarches d'analyse des participants et leur permettre de développer les meilleures pratiques.

0,7 UFC

**LA PERCEPTION DES CRÉANCES MUNICIPALES ET LA VENTE POUR TAXES**

Mercredi 17 avril, 9 h à 17 h

Château Vaudreuil, Vaudreuil-Dorion

Manon Tourigny, CPA, CA, OMA,  
directrice du service des  
finances et trésorière / Ville  
de Saint-Jean-sur-RichelieuM<sup>re</sup> André Lemay, associé /  
Tremblay Bois Mignault Lemay

Le recouvrement des taxes municipales est une problématique toute particulière où l'observance des règles spécifiques abonde. Ce cours vise, dans un premier temps, à rappeler la nature particulière des créances municipales et les diverses difficultés qui peuvent survenir quant à leur perception. Dans un deuxième temps, les principaux modes de recouvrement seront exposés, plus particulièrement en ce qui concerne la procédure de vente pour défaut de paiement de taxes, selon qu'elle est faite par une municipalité ou une MRC.

En plus des principes établis par la loi et la jurisprudence, plusieurs exemples concrets seront discutés. Vous serez aussi présentés, des modèles et une série d'indications quant aux avis à préparer, aux délais à respecter et à la méthodologie à suivre en regard des diverses notions traitées, notamment, dans le cadre de la procédure de vente pour défaut de paiement de taxes.

0,7 UFC

### LA LOI CONCERNANT LES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES : TRANSFERTS PARTICULIERS ET EXONÉRATIONS

Vendredi 10 mai, 9 h à 17 h  
Hôtel Gouverneur, Sept-Îles

Mercredi 6 novembre, 9 h à 17 h  
Hôtel Holiday Inn, Longueuil

EN RÉGION



M<sup>re</sup> Mireille Lemay /  
Tremblay Bois Mignault Lemay



Anne-Paule Richard, CPA,  
chef de la division de la  
taxation / Ville de Longueuil

Destinée aux gestionnaires municipaux appelés à intervenir dans la perception des droits sur les mutations immobilières, la formation vise à permettre aux participants d'approfondir leurs connaissances en ce qui concerne les transferts particuliers et les exonérations prévues à la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

Des exercices tirés de la pratique des formateurs et des références jurisprudentielles permettront aux participants de recueillir et d'analyser les informations utiles pour vérifier l'application des différentes exonérations prévues à la Loi et leurs composantes.

1,1 UFC | 1 JOUR ET DEMI

### FISCALITÉ MUNICIPALE: PRINCIPES JURIDIQUES

Jeudi 6 juin, 9 h à 17 h et vendredi 7 juin, 8 h 30 à 12 h 30  
Hôtel L'Escale, Val-D'Or

EN RÉGION



M<sup>re</sup> Paul Wayland, associé  
directeur / DHC avocats inc.



M<sup>re</sup> Simon Frenette /  
DHC avocats inc.

Cette activité de perfectionnement a pour but d'expliquer les principes juridiques de base de la fiscalité municipale.

À la fin de la formation, les participants seront en mesure d'identifier les instruments de planification et de contrôle financier des municipalités, de même que les instruments obligatoires d'information financière. Ils pourront aussi distinguer les dispositions législatives et fiscales inhérentes à l'évaluation, à la taxation et au recouvrement et mieux comprendre les grands principes légaux régissant le pouvoir de dépenser des municipalités.

0,7 UFC

### POUR UNE APPLICATION SIMPLIFIÉE DES TAUX VARIÉS DE TAXATION

Jeudi 10 octobre, 9 h à 17 h  
Centre des congrès de Saint-Hyacinthe



Jacques Lemieux, OMA /  
Consultant en gestion municipale

Cette activité de perfectionnement sera l'occasion pour les participants de rafraîchir leurs connaissances du système de taxation à taux variés incluant les changements apportés concernant la catégorie des immeubles agricoles. Elle permettra aussi de présenter les différents avantages et inconvénients de cette méthode. Les participants seront en outre appelés à faire part de leur expérience et à partager les solutions qui ont été élaborées pour régler leurs difficultés d'implantation et d'opération.

## GESTION CONTRACTUELLE ET APPROVISIONNEMENT

PROGRAMME RÉGULIER

0,7 UFC

### CE QUE VOUS DEVEZ ABSOLUMENT SAVOIR SUR LA JURISPRUDENCE RÉCENTE EN MATIÈRE D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

Jeudi 31 janvier, 9 h à 17 h  
Hôtel Holiday Inn, Longueuil



M<sup>re</sup> Jean-Benoît Pouliot /  
Langlois avocats

Le formateur fera une revue des décisions récentes rendues par les tribunaux québécois en matière d'appel d'offres public. Ce survol permettra d'aborder plusieurs sujets importants pour les municipalités :

- L'accès à l'information: contenu d'une soumission
- L'utilisation de la clause de réserve
- La vérification de la conformité d'une soumission
- La modification du contrat
- Les expériences antérieures
- Le droit de cibler un produit
- La licence d'entrepreneur
- Les autres incontournables

0,7 UFC

**CONTRATS MUNICIPAUX: LES MEILLEURES STRATÉGIES**Mercredi 13 mars, 9 h à 17 h  
Château Bonne Entente, Québec

NOUVEAU

M<sup>e</sup> Sébastien Laprise, associé /  
Langlois avocatsVincent Vu, directeur  
de l'approvisionnement /  
Ville de Lévis

Dans le contexte de la publication récente de la seconde édition du livre *Contrats municipaux: manuel sur les meilleures stratégies* chez les éditions Wolters Kluwer, la COMAQ lance une série de formations où les conférenciers illustreront le contenu de cet ouvrage à la lumière d'études de cas et d'exemples pratiques.

Le premier thème dans le cadre de cette série de formations sera «*Réflexion, planification et positionnement de la municipalité en matière de gestion contractuelle*». Les sujets suivants seront abordés :

- Règlement sur la gestion contractuelle et politique d'acquisition
- Préparation, rédaction et révision des documents contractuels
- Organigramme fonctionnel de la gestion contractuelle
- La définition du besoin
- L'étude de marché comme outil de planification
- L'estimation de la dépense

L'inscription comprendra un code promotionnel (ID18AC) pour l'acquisition de l'ouvrage à prix réduit.

0,7 UFC

**GESTION DE PROJETS EN MILIEU MUNICIPAL: L'EFFICACITÉ À VOTRE PORTÉE**Mercredi 27 mars, 9 h à 17 h  
LavalVendredi 18 octobre, 9 h à 17 h  
Hôtel Le Manoir, Baie-Comeau  
EN RÉGIONPatrice Gingras, ingénieur,  
directeur du génie /  
Ville de Trois-RivièresJean-François Houde,  
directeur de  
l'approvisionnement /  
Ville de Trois-Rivières

Consultez le résumé de cette formation en page 7, dans la section *Affaires juridiques*.

0,7 UFC | MISE À JOUR

**PROJET DE LOI N° 122: ASPECTS JURIDIQUES, PRATIQUES ET STRATÉGIQUES DES NOUVEAUX OUTILS CONTRACTUELS MUNICIPAUX INCLUANT LA MISE À JOUR DU PROJET DE LOI N° 155**Vendredi 12 avril, 9 h à 17 h  
Best Western PLUS Hôtel Lévesque, Rivière-du-Loup  
EN RÉGIONM<sup>e</sup> Sébastien Laprise, associé /  
Langlois avocatsFrançois Émond, propriétaire  
et conseiller stratégique /  
Attitudes Conseils inc.

La Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter, à ce titre, leur autonomie et leurs pouvoirs a été sanctionnée le 16 juin 2017. Regroupés notamment sous le thème «*Gouvernance et pouvoirs municipaux*», de nouveaux outils bonifiant la flexibilité des organismes municipaux en matière contractuelle sont introduits. Le législateur procède ainsi au découplage et à la révision des mécanismes d'évaluation qualitative prévus par la loi. La loi est également révisée pour permettre plus de souplesse pour l'attribution ou l'adjudication des contrats inférieurs au seuil prévu par les accords de libéralisation des marchés.

0,7 UFC

**LES PRINCIPES JURIDIQUES ET ADMINISTRATIFS APPLICABLES AUX RÉCLAMATIONS POUR TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES**Mercredi 1<sup>er</sup> mai, 9 h à 17 h  
Hôtel L'Oiselière, LévisM<sup>e</sup> Marilyse Racicot /  
Racicot ChandonnetM<sup>e</sup> Justine Provencher /  
Proulx Desfossés Provencher

Le dépassement des coûts est un problème auquel sont souvent confrontés plusieurs intervenants municipaux, et ce, tant au niveau des gestionnaires, des professionnels, des directeurs de services techniques que des travaux publics. Cette formation vise à étudier le cadre législatif et réglementaire applicable à la gestion des coûts additionnels, autant pour les réclamations des entrepreneurs que des professionnels, et à outiller les intervenants municipaux quant à la prévention et la gestion des conflits liés au dépassement des coûts, par le biais de conseils pratiques, de stratégies et d'ateliers interactifs.

Le processus d'évaluation et d'autorisation des coûts supplémentaires dans le cadre de contrats par appel d'offres public sera présenté et des outils de gestion pratiques et adaptés pour ce type de réclamations seront offerts.

0,7 UFC

### LES NOTIONS DE BASE EN APPROVISIONNEMENT MUNICIPAL – VOLET 1: INTRODUCTION, APPLICATION ET ASPECTS PRATIQUES

Jeudi 30 mai, 9 h à 17 h  
Laval



Mélanie Normandin, OMA, chef de division à l'approvisionnement et contrôle financier des travaux publics / Ville de Belœil

#### Autrefois intitulée « Approvisionnement municipal : introduction, application et aspects pratiques »

Depuis 2009, les règles régissant la gestion contractuelle dans le milieu municipal ont changé considérablement. Les processus d'attribution des contrats des organismes municipaux sont sous haute surveillance. La multiplication de ces nouvelles exigences a contribué à complexifier le rôle du gestionnaire de l'approvisionnement municipal. Dans ce contexte, la connaissance et la maîtrise des principes et des règles en matière de gestion contractuelle sont indispensables.

Agissant à titre de gestionnaire d'approvisionnement dans le milieu municipal depuis plusieurs années, la formatrice présentera des outils de gestion qu'elle a mis en place au cours des années afin que les gestionnaires puissent s'en inspirer et les utiliser dans leur municipalité.

0,7 UFC

### LA CONFORMITÉ EN MATIÈRE D'APPEL D'OFFRES: UNE GESTION DE RISQUES

Mercredi 25 septembre, 9 h à 17 h  
Hôtel Delta, Trois-Rivières



M<sup>e</sup> Sébastien Laprise, associé / Langlois avocats

L'analyse de la conformité des soumissions reçues est une question au cœur du processus d'adjudication des contrats.

Analyse détaillée et précaution sont les mots d'ordre lorsqu'il s'agit d'évaluer la conformité des soumissions. Les cas plus complexes et contestés impliquent la gestion des risques, surtout lorsque la conformité est débattue entre les soumissionnaires et que, indépendamment sur qui son choix s'arrêtera, la municipalité s'expose à une réclamation du soumissionnaire non retenu.

Cette formation donnera l'occasion aux participants de faire le point sur ces questions et de connaître les derniers développements jurisprudentiels à ce sujet.

0,7 UFC

### LE CONTENU ET LA RÉDACTION DES DOCUMENTS D'APPELS D'OFFRES: OPTIMISEZ VOS PRATIQUES

Jeudi 19 septembre, 9 h à 17 h  
Sélectôtel, Amqui  
EN RÉGION

Mercredi 9 octobre, 9 h à 17 h  
Hôtel Best Western PLUS Universel,  
Drummondville



M<sup>e</sup> Marilyse Racicot / Racicot Chandonnet



M<sup>e</sup> Justine Provencher / Proulx Desfossez Provencher

Afin de prévenir et de mieux gérer les conflits qui peuvent survenir tant avec les entrepreneurs, les prestataires de biens et de services qu'avec les professionnels, il est nécessaire que les contrats par appels d'offres soient bien rédigés. Cette formation vise à fournir des conseils et des exemples concrets de clauses importantes et reconnues par la jurisprudence rendue en la matière. Il s'agit d'une formation pratique et interactive concernant la rédaction de contrats par appels d'offres pour l'exécution de travaux, la fourniture de biens et services, les services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux. Cette formation a pour objectif d'outiller les intervenants municipaux, plus particulièrement le service des affaires juridiques, du greffe, de l'approvisionnement, de la gestion contractuelle et de l'ingénierie, afin d'améliorer la rédaction de leurs documents d'appels d'offres, orienter le choix des clauses et prévenir les ambiguïtés et difficultés d'interprétation associées à une rédaction qui présente des lacunes.

0,7 UFC

### LES NOTIONS EN APPROVISIONNEMENT MUNICIPAL – VOLET 2: APPLICATION ET ASPECTS PRATIQUES

Jeudi 14 novembre, 9 h à 17 h  
Centre des congrès de Saint-Hyacinthe



Jacques Babin, OMA, chef de division — Approvisionnement / Ville de Granby



Mélanie Normandin, OMA, chef de division à l'approvisionnement et contrôle financier des travaux publics / Ville de Belœil

Cette formation vient approfondir quelques notions de base présentées dans le premier cours, avec une approche plus stratégique. Avec l'arrivée de l'autorité des marchés publics, les villes ont avantage à améliorer la veille de marché lors d'un processus d'acquisition. Plusieurs pistes de réflexion seront explorées durant la formation. Pour bien les illustrer, des exemples basés sur le traitement des plaintes du bureau d'inspection de la Ville de Montréal (BIG) seront présentés. De plus, le cadre législatif actuel offre plusieurs approches stratégiques d'appel d'offres qui sont souvent méconnues et surtout sous-utilisées par les municipalités. Ces différentes options seront explorées afin d'aider les approvisionneurs à les intégrer dans leurs analyses stratégiques.

Agissant à titre de gestionnaire d'approvisionnement dans le milieu municipal depuis plusieurs années, les formateurs présenteront des outils de gestion qu'ils ont mis en place, afin que les gestionnaires puissent s'en inspirer dans leur municipalité.



Les nombreux changements politiques combinés aux attentes des citoyens occasionnent de grands défis pour le secteur municipal. Cette année encore, l'École des dirigeants HEC Montréal est heureuse de renouveler le partenariat privilégié avec la COMAQ qui supporte le développement des individus dans plus de 300 municipalités, à l'échelle du Québec.

Depuis plus de 60 ans, HEC Montréal est active dans la formation des professionnels, cadres et des dirigeants, ici et ailleurs dans le monde. Elle offre, entre autres, un large éventail de formations en gestion, adaptées au milieu municipal.

Au cours des 15 dernières années, nous avons proposé, en collaboration avec la COMAQ, une programmation diversifiée qui vous a permis de rehausser votre niveau de jeu. Aujourd'hui, à travers notre offre, nous proposons un lieu privilégié pour réfléchir et prendre du recul, pour consolider et enrichir votre expérience et, enfin, pour contribuer à faire de vous des catalyseurs agiles dotés d'une vision novatrice, capables de répondre aux enjeux du milieu municipal.

L'École des dirigeants HEC Montréal est consciente que le développement des compétences est déterminant pour votre succès. C'est donc avec fierté que nous continuerons à contribuer à l'évolution du milieu municipal, par la valorisation de l'expertise et des compétences des gestionnaires et professionnels qui y œuvrent.

Merci de renouveler votre confiance!



**ANNIE AUBERT**  
Directrice – relations clients et partenariats  
École des dirigeants HEC Montréal

## STRUCTURE DU PROGRAMME

# ÉTUDES EN GESTION DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE

LES COURS DE CE PROGRAMME PEUVENT RAPPORTER JUSQU'À 3 ATTESTATIONS AUX PARTICIPANTS MOYENNANT UNE PARTICIPATION À DES FORMATIONS DIFFÉRENTES POUR CHACUNE D'ENTRE ELLES. LE SUIVI DES COURS AVEC HEC MONTRÉAL CONTRIBUE À L'OBTENTION ET AU MAINTIEN DU TITRE OMA.

### ATTESTATION EN GESTION DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE

#### 2 cours obligatoires parmi les suivants

- Gestionnaire dans la municipalité d'aujourd'hui
- La gestion stratégique dans les municipalités

#### 1 cours au choix parmi tous les cours de cette page

### ATTESTATION EN DIRECTION DE PERSONNES ET DÉVELOPPEMENT DE LA RELÈVE

#### 1 cours obligatoire parmi les suivants

- Gérer les employés avec succès
- Le *coaching* pour la formation et pour la relève

#### 2 cours au choix

- Changer: avancer au grand jour
- Devenir une organisation apprenante
- Évaluation du rendement: appréciation de la contribution de vos collaborateurs
- Gérer les employés avec succès
- Gestion du changement: diagnostic et intervention
- Le *coaching* pour la formation et pour la relève
- Résolution de conflits et de problèmes au travail

LA PLUPART DES FORMATIONS SONT OFFERTES AU PROGRAMME 2019.

CONSULTEZ LES PAGES DE 19 À 21 DE CE PROGRAMME OU LE SITE WEB DE LA COMAQ POUR EN SAVOIR PLUS.

### ATTESTATION EN LEADERSHIP COMMUNICATIONNEL ET HABILITÉS POLITIQUES

#### 1 cours obligatoire parmi les suivants

- Communiquer pour vendre une idée
- Habiletés politiques: exercez votre pouvoir de façon stratégique

#### 2 cours au choix

- Collaborer en mode transversal: les principes et les facteurs de succès d'une organisation matricielle
- Communiquer pour vendre une idée
- Gérer efficacement votre stress à travers une gestion efficace
- Habiletés politiques: exercez votre pouvoir de façon stratégique
- Le Big Data et l'intelligence artificielle (IA): des actifs stratégiques pour votre municipalité
- Le courage managérial
- Le *lean management* dans les municipalités
- Leadership mobilisateur
- L'intelligence émotionnelle: une compétence municipale
- Savoir argumenter et improviser en situation de gestion

# GESTION DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE

PROGRAMME D'ÉTUDES EN GESTION DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE

## 7 HEURES RECONNUES

### LE GESTIONNAIRE DANS LA MUNICIPALITÉ D'AUJOURD'HUI

Mercredi 8 mai, 8 h 30 à 16 h 30  
Laval



Viana Poulin /  
École des dirigeants HEC Montréal

Le principal objectif de ce cours est d'amener les gestionnaires du milieu municipal à concilier les exigences, les connaissances et les habiletés propres à leur profession et celles qui relèvent de la gestion. Ils pourront aussi explorer les principales exigences du métier de gestionnaire et les compétences qui en découlent et permettre aux participants de caractériser leur philosophie, leur style et leurs pratiques de gestion et de mieux en comprendre les impacts.

## 7 HEURES RECONNUES

### LA GESTION STRATÉGIQUE DANS LES MUNICIPALITÉS

Vendredi 8 novembre, 9 h à 17 h  
Hôtel L'Oiselière, Lévis



Martine Vézina /  
École des dirigeants HEC Montréal

Cette formation propose une réflexion de nature stratégique susceptible d'apporter une perspective utile et complémentaire aux dirigeants désireux de positionner favorablement leur municipalité dans le contexte des défis et des enjeux actuels liés au développement.

# DIRECTION DE PERSONNES ET DÉVELOPPEMENT DE LA RELÈVE

PROGRAMME D'ÉTUDES EN GESTION DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE

## 14 HEURES RECONNUES | 2 JOURS

### GÉRER LES EMPLOYÉS AVEC SUCCÈS

Mercredi et jeudi, 6 et 7 février, 9 h à 17 h  
Centre des congrès de Saint-Hyacinthe



Geneviève Desautels /  
École des dirigeants HEC Montréal

La formatrice aborde dans cette activité différents thèmes en relation avec la gestion des personnes : la mobilisation, la gestion des différences individuelles, la motivation et l'implication des personnes et les différentes pratiques qui ont du succès dans la gestion des individus au travail.

## 7 HEURES RECONNUES

### ÉVALUATION DU RENDEMENT : APPRÉCIATION DE LA CONTRIBUTION DE VOS COLLABORATEURS

Vendredi 31 mai, 9 h à 17 h  
Centre des congrès de Saint-Hyacinthe



Geneviève Desautels /  
École des dirigeants HEC Montréal

Être un leader c'est d'abord connaître ses forces, ses talents et ses préférences et détecter ceux des autres pour créer une mobilisation porteuse de résultats. Les participants seront invités à identifier leurs préférences en matière de communication ainsi que les forces et les défis qui y sont associés, reconnaître les préférences de leurs collaborateurs, employés, clients et patrons, pour interagir plus efficacement avec ceux-ci, développer une boîte à outils sur mesure pour mieux exercer un leadership authentique, connaître les étapes-clés du processus du dialogue et du *feedback* authentique et, enfin, identifier les principes qui guideront leurs interventions de *feedback* authentique d'équipe.



## 14 HEURES RECONNUES | 2 JOURS

### GESTION DU CHANGEMENT : DIAGNOSTIC ET INTERVENTION

Mercredi et jeudi 4 et 5 décembre, 9h à 17h  
Best Western PLUS Hôtel Universel, Drummondville



Sylvie Charbonneau /  
École des dirigeants HEC Montréal

Dans cette formation, les participants apprendront à maîtriser plusieurs modèles et outils pratiques pour gérer le volet humain du changement. Que sait-on des réactions habituelles face au changement? Quelles sont les causes de la résistance au changement? Comment agir en fonction des besoins des individus et développer leur capacité à changer? Ce cours permettra aux participants de diagnostiquer les préoccupations que traversent leurs employés lors d'un changement et d'intervenir adéquatement et de façon adaptée à leurs besoins.

## LEADERSHIP COMMUNICATIONNEL ET HABILITÉS POLITIQUES

PROGRAMME D'ÉTUDES EN GESTION  
DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE

## 7 HEURES RECONNUES

### LE COURAGE MANAGÉRIAL

Jeudi 14 février, 9h à 17h  
Hôtel Holiday Inn, Longueuil



Raymonde Lévesque /  
École des dirigeants HEC Montréal

Les situations de gestion nécessitant du courage sont fréquentes. Qu'est-ce que le courage managérial? Est-ce une compétence qui se développe? Comment concilier les exigences de l'administration municipale avec les besoins des personnes? Comment être à l'aise dans le fait de sortir de sa zone de confort? Comment exercer un leadership courageux dans un contexte difficile et avoir le courage de ses convictions? À l'aide de cas et de mises en situation concrètes, le participant aura l'occasion de réfléchir aux façons de composer de manière efficace avec ce côté exigeant de la gestion.

## 14 HEURES RECONNUES | 2 JOURS

### LE LEAN MANAGEMENT DANS LES MUNICIPALITÉS

Jeudi et vendredi 28 et 29 mars, 8h30 à 16h30  
Hôtel Delta, Trois-Rivières



Jean-Marc Legentil /  
École des dirigeants HEC Montréal

Le succès d'une démarche d'amélioration continue nécessite la présence de plusieurs conditions gagnantes, d'où l'importance que la démarche soit bien comprise et bien supportée, et ce, à tous les niveaux. Cette formation, dédiée aux gestionnaires municipaux, portera notamment sur l'implantation d'une culture d'amélioration continue et présentera une introduction aux concepts et aux outils *Lean* et *Six Sigma*. Le formateur y prévoira trois activités d'application pratique, à savoir la simulation *Lego*, l'identification des gaspillages et la cartographie des processus.

## 14 HEURES RECONNUES | 2 JOURS

### L'INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE : UNE COMPÉTENCE MUNICIPALE

Jeudi et vendredi 25 et 26 avril, 9h à 17h  
Hôtel Delta, Trois-Rivières



Estelle Morin /  
École des dirigeants HEC Montréal

Dans cette formation, les participants seront amenés à acquérir, voire à développer, des compétences associées à l'intelligence émotionnelle qu'ils pourront mettre rapidement en pratique dans leur milieu de travail afin de développer des relations professionnelles positives et d'exercer leur leadership pour contribuer à la santé et à la performance de l'organisation municipale.

## 7 HEURES RECONNUES

### CHANGER : AVANCER AU GRAND JOUR

Jeudi 13 juin, 9h à 17h  
Centre des congrès de Nicolet



Dominique Morneau, psychologue organisationnel /  
École des dirigeants HEC Montréal

Le contenu de cette formation est destiné à vous informer sur une nouvelle façon de percevoir l'organisation et les liens entre ses constituants. Cette nouvelle vision favorisera ainsi la prise de décision et la résolution de problématiques organisationnelles complexes. Au terme de la formation, les participants seront notamment en mesure de développer des habiletés pour identifier les variables clés et prendre des décisions organisationnelles efficaces.



## 7 HEURES RECONNUES

### GÉRER EFFICACEMENT VOTRE STRESS À TRAVERS UNE GESTION DE TEMPS EFFICACE

Mercredi 30 octobre, 9h à 17h  
Laval



Sophie Lemieux /  
École des dirigeants HEC Montréal

Votre niveau de performance doit être au rendez-vous et le stress accompagne souvent cette composante de votre travail. La clé de la réussite? Une gestion de temps efficace! Gérer efficacement son stress et son temps au travail, dans un contexte où l'information circule instantanément et où les demandes, interruptions et urgences sont multiples, demeure un défi de tous les instants.

## 7 HEURES RECONNUES

### HABILITÉS POLITIQUES: EXERCEZ VOTRE POUVOIR DE FAÇON STRATÉGIQUE

Vendredi 27 septembre, 9h à 17h  
Laval



Pierre Lainey /  
École des dirigeants HEC Montréal

L'organisme municipal est un lieu de pouvoir et d'influence. Dans un tel contexte, la compréhension des habiletés politiques est utile, car ces habiletés permettent aux personnes d'accroître leur influence dans l'exercice de leurs fonctions. À la fin de l'activité, les participants auront appris à effectuer la lecture politique interne d'une organisation; quelles sont les sources et les manifestations du pouvoir et de l'influence ainsi qu'effectuer la lecture de l'environnement externe d'une organisation. Ils seront aussi en mesure de choisir des stratégies et des tactiques efficaces d'intervention; influencer qui et sur quoi?

## 7 HEURES RECONNUES

### COLLABORER EN MODE TRANSVERSAL: LES PRINCIPES ET LES FACTEURS DE SUCCÈS D'UNE ORGANISATION MATRICIELLE

Vendredi 25 octobre, 9h à 17h  
OTL Gouverneur, Sherbrooke



Jean-Marc Legentil /  
École des dirigeants HEC Montréal

La formation proposée vise à illustrer de façon claire ce que signifie la gestion matricielle, quelles en sont les caractéristiques et le mode de fonctionnement. Ce cours cherche aussi à clarifier en quoi cette formule se distingue des modes traditionnels de gestion centrés sur des structures fonctionnelles, comme c'est souvent le cas dans le monde municipal. On y explorera les rôles et responsabilités de chacun sous ce modèle ainsi que les relations d'autorité et les mécanismes de collaboration que cela exige de déployer.

## 7 HEURES RECONNUES

NOUVEAU

### LE BIG DATA ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA): DES ACTIFS STRATÉGIQUES POUR VOTRE MUNICIPALITÉ

Jeudi 14 novembre, 9h à 17h  
Hôtel Delta, Trois-Rivières



François Labrie /  
École des dirigeants HEC Montréal

Les gestionnaires et élus des municipalités du Québec ne peuvent pas échapper à l'impact des données massives et de l'intelligence artificielle (IA). Vous avez l'obligation pour vos citoyens de comprendre les impacts de l'IA sur la qualité de vie de ces derniers et sur vos processus administratifs. Car les impacts stratégiques de l'IA sont plus importants pour une municipalité qu'une voiture autonome qui circulerait sur ses rues.

## 7 HEURES RECONNUES

### LEADERSHIP MOBILISATEUR

Mercredi 27 novembre, 9h à 17h  
Centre des congrès de Saint-Hyacinthe



Pierre Lainey /  
École des dirigeants HEC Montréal

Grâce à des questionnaires auto-diagnostiques, cette formation permet aux participants de mesurer leur flexibilité et leur adaptabilité, qualités nécessaires à l'exercice d'un leadership mobilisateur dans leur milieu. Des moyens leur sont proposés dans le but d'accroître leur impact en tant que leader.

# CALENDRIER DE PROGRAMME RÉGULIER

PAGE	ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT	DATE ET LIEU
<b>GESTION ET DIRECTION STRATÉGIQUE</b>		
7	Les organismes à but non lucratif et votre municipalité: mode d'emploi et conseils pratiques	20 MARS / Saint-Hyacinthe
<b>AFFAIRES JURIDIQUES</b>		
7	Le règlement d'emprunt	13 FÉVRIER / Sherbrooke
7	L'aliénation d'un immeuble: comment se justifier? / <b>NOUVEAUTÉ</b>	14 MARS / Saint-Hyacinthe
7	Gestion de projets en milieu municipal: l'efficacité à votre portée	27 MARS / Laval 18 OCTOBRE / Baie-Comeau / <b>RÉGION</b>
8	Les modifications apportées en 2017-2018 aux régimes d'autorisations environnementales et aux objectifs de protection de l'environnement	3 AVRIL / Laval
8	Rédiger efficacement un règlement municipal	5 AVRIL / Saint-Hyacinthe
8	L'ABC de l'urbanisme municipal pour le greffier	9 AVRIL / Trois-Rivières
8	L'accès aux documents des organismes municipaux et la protection des renseignements personnels	18 AVRIL / Vaudreuil-Dorion 4 OCTOBRE / Val-d'Or / <b>RÉGION</b>
9	Bêtes, bestioles et bibittes: de nouveaux défis réglementaires	25 AVRIL / Trois-Rivières
9	La gestion intégrée des documents: un virage incontournable dans les municipalités d'aujourd'hui	8 MAI / Trois-Rivières
9	Le greffier: acteur clé dans l'administration municipale	12-13 JUIN / Vaudreuil-Dorion
9	La numérisation, un levier vers une ville numérique!	3 OCTOBRE / Longueuil
10	Outils de développement urbain	23 OCTOBRE / Trois-Rivières
10	La captation vidéo des séances du conseil municipal: comment s'y préparer? / <b>NOUVEAUTÉ</b>	7 NOVEMBRE / Drummondville
10	Les nouveautés jurisprudentielles pour tous	28 NOVEMBRE / Lévis
<b>AFFAIRES FINANCIÈRES</b>		
10	Comptabilité et finances municipales 101: écritures et aspects pratiques	24-25 JANVIER / Terrebonne 19-20 SEPTEMBRE / Longueuil
11	Dossier d'audit / <b>MISE À JOUR</b>	30 JANVIER / Trois-Rivières
11	Comptabilité et finances municipales 102: maîtriser les transactions particulières	7 FÉVRIER / Laval 15 NOVEMBRE / Sherbrooke
11	Analyse et synthèse efficaces de vos documents financiers	8 FÉVRIER / Laval
11	Le règlement d'emprunt	13 FÉVRIER / Sherbrooke
12	Introduction aux finances municipales	20 FÉVRIER / Drummondville 26 SEPTEMBRE / Vaudreuil-Dorion
12	Mise à jour des nouveaux chapitres comptables, CCSP 2018	28 FÉVRIER / Laval 24 OCTOBRE / Lévis
12	Gestion de projets en milieu municipal: l'efficacité à votre portée	27 MARS / Laval 18 OCTOBRE / Baie-Comeau / <b>RÉGION</b>
12	TPS-TVQ: vers une gestion efficace	10-11 AVRIL / Trois-Rivières
13	TPS-TVQ: transactions immobilières	2 MAI / Drummondville
13	La maîtrise du processus de préparation budgétaire et le programme triennal d'immobilisations	6 JUIN / Sherbrooke
13	Fonction finance performante	17 OCTOBRE / Laval
<b>FISCALITÉ, ÉVALUATION FONCIÈRE, TAXATION</b>		
13	La loi concernant les droits sur les mutations immobilières: principes juridiques et application aux transferts immobiliers les plus courants	28 MARS / Laval
13	La perception des créances municipales et la vente pour taxes	17 AVRIL / Vaudreuil-Dorion
14	La loi concernant les droits sur les mutations immobilières: transferts particuliers et exonérations	10 MAI / Sept-Îles / <b>RÉGION</b> 6 NOVEMBRE / Longueuil
14	Fiscalité municipale: principes juridiques	6-7 JUIN / Val-d'Or / <b>RÉGION</b>
14	Pour une application simplifiée des taux variés de taxation	10 OCTOBRE / Saint-Hyacinthe
<b>GESTION CONTRACTUELLE ET APPROVISIONNEMENT</b>		
14	Ce que vous devez absolument savoir sur la jurisprudence récente en matière d'appel d'offres public	31 JANVIER / Longueuil
15	Contrats municipaux: les meilleures stratégies / <b>NOUVEAUTÉ</b>	13 MARS / Québec
15	Gestion de projets en milieu municipal: l'efficacité à votre portée	27 MARS / Laval 18 OCTOBRE / Baie-Comeau / <b>RÉGION</b>
15	Projet de loi n° 122: aspects juridiques, pratiques et stratégiques des nouveaux outils contractuels municipaux incluant la mise à jour du projet de loi n° 155 / <b>MISE À JOUR</b>	12 AVRIL / Rivière-du-Loup / <b>RÉGION</b>
15	Les principes juridiques et administratifs applicables aux réclamations pour travaux supplémentaires	1 <sup>er</sup> MAI / Lévis
16	Les notions de base en approvisionnement municipal: introduction, application et aspects pratiques	30 MAI / Laval
16	La conformité en matière d'appel d'offres: une gestion de risques	25 SEPTEMBRE / Trois-Rivières
16	Le contenu et la rédaction des documents d'appels d'offres: optimisez vos pratiques	19 SEPTEMBRE / Amqui / <b>RÉGION</b> 9 OCTOBRE / Drummondville
16	Les notions avancées en approvisionnement municipal: application et aspects pratiques	14 NOVEMBRE / Saint-Hyacinthe

19

# PROGRAMME D'ÉTUDES EN GESTION DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE

PAGE	ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT	DATE ET LIEU
<b>GESTION DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE</b>		
19	Le gestionnaire dans la municipalité d'aujourd'hui	8 MAI / Laval
19	La gestion stratégique dans les municipalités	8 NOVEMBRE / Lévis
<b>DIRECTION DE PERSONNES ET DÉVELOPPEMENT DE LA RELÈVE</b>		
19	Gérer les employés avec succès	6-7 FÉVRIER / Saint-Hyacinthe
19	Évaluation du rendement: appréciation de la contribution de vos collaborateurs	31 MAI / Saint-Hyacinthe
20	Gestion du changement: diagnostic et intervention	4-5 DÉCEMBRE / Drummondville
<b>LEADERSHIP COMMUNICATIONNEL ET HABILITÉS POLITIQUES</b>		
20	Le courage managérial	14 FÉVRIER / Longueuil
20	Le <i>Lean management</i> dans les municipalités	28-29 MARS / Trois-Rivières
20	L'intelligence émotionnelle: une compétence municipale	25-26 AVRIL / Trois-Rivières
20	Changer: avancer au grand jour	13 JUIN / Nicolet
21	Habilités politiques: exercez votre pouvoir de façon stratégique	27 SEPTEMBRE / Laval
21	Collaborer en mode transversal: les principes et les facteurs de succès d'une organisation matricielle	25 OCTOBRE / Sherbrooke
21	Gérer efficacement votre stress à travers une gestion de temps efficace	30 OCTOBRE / Laval
21	Le Big Data et l'intelligence artificielle (IA): des actifs stratégiques pour votre municipalité	14 NOVEMBRE / Trois-Rivières
21	Leadership mobilisateur	27 NOVEMBRE / Saint-Hyacinthe

## ÉVÈ- NEMENTS

JOURNÉE  
DES TI

3

AVRIL

Saint-Hyacinthe

CONGRÈS  
2019

22-23-24

MAI

Saint-Hyacinthe

SÉMINAIRE  
ANNUEL

12-13

SEPTEMBRE

Bécancour

### FORMATIONS RECONNUES

Le Barreau du Québec, l'Ordre des CPA du Québec, la Chambre des notaires, l'Ordre des CRHA et l'Ordre des ingénieurs du Québec reconnaissent plusieurs cours de la COMAQ pour la formation continue de leurs membres.

Communiquez avec la Corporation pour plus de détails.

### TARIFS

Pour connaître les tarifs des formations affichées dans ce calendrier, rendez-vous en page 27.

### FORMATEURS

Pour connaître les formateurs pour une formation particulière, rendez-vous à la page correspondante.

### ATTESTATION EN GESTION CONTRACTUELLE MUNICIPALE

Les formations en gestion contractuelle et approvisionnement font partie de l'Attestation en gestion contractuelle municipale.

Pour plus d'information sur l'Attestation, rendez-vous à la page 26.

# INVESTIR EN FORMATION, C'EST D'ABORD ET AVANT TOUT INVESTIR SUR SOI!



01

1. Formation *Les organismes à but non lucratif et votre municipalité: mode d'emploi et conseils pratiques*, Sept-Iles, 2018. 2. *Journée des TI*, 2018. 3. Congrès COMAQ, 2018. 4. Section 3, Côte-Nord. 5. Formation des formateurs de la COMAQ, 2018. 6. Attestation en gestion contractuelle et en gestion de la performance municipale, 2018.



02



03



LA CONNAISSANCE ET LA MAÎTRISE DES PRINCIPES ET DES RÈGLES EN MATIÈRE DE GESTION CONTRACTUELLE SONT INDISPENSABLES POUR LES RESPONSABLES DE L'APPROVISIONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS, MAIS AUSSI POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE VOTRE MUNICIPALITÉ. LA COMAQ EST FIÈRE D'OFFRIR AUX GESTIONNAIRES DU MILIEU MUNICIPAL **L'ATTESTATION EN GESTION CONTRACTUELLE MUNICIPALE**, UNE CERTIFICATION RECONNUE PAR LA FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. CETTE ATTESTATION COMPREND UNE OFFRE DE FORMATION ÉVOLUTIVE COUVRANT L'ABC DES RÈGLES EN MATIÈRE D'OCTROI DE CONTRATS MUNICIPAUX ET D'APPROVISIONNEMENT.

# ATTESTATION EN GESTION CONTRACTUELLE MUNICIPALE

## CONSOLIDEZ VOTRE EXPERTISE !

### FORMATIONS OFFERTES EN 2019

- Ce que vous devez absolument savoir sur la jurisprudence récente en matière d'appel d'offres public **(0,7 UFC)**
- Contrats municipaux: Les meilleures stratégies **(0,7 UFC)**
- Gestion de projets en milieu municipal: L'efficacité à votre portée **(0,7 UFC)**
- La conformité en matière d'appel d'offres: une gestion de risques **(0,7 UFC)**
- Le contenu et la rédaction des documents d'appels d'offres: optimisez vos pratiques **(0,7 UFC)**
- Les notions de base en approvisionnement municipal – volet 1: introduction, application et aspects pratiques **(0,7 UFC)**
- Les notions de base en approvisionnement municipal – volet 2: introduction, application et aspects pratiques **(0,7 UFC)**
- Les principes juridiques et administratifs applicables aux réclamations pour travaux supplémentaires **(0,7 UFC)**
- Mise à jour en matière d'adjudication des contrats municipaux **Formation sur mesure (0,7 UFC)**

Les participants qui souhaitent obtenir cette attestation devront cumuler 3,5 unités de formation continue (UFC).

Les formations pertinentes suivies depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 sont reconnues pour l'octroi de cette attestation.

**Pour information  
418 527-1231 ou  
1 800 305-1031**

## INFORMATION ET INSCRIPTION

Pour en savoir davantage sur le contenu de chaque activité et pour vous y inscrire, visitez le site Web de la COMAQ à [comaq.qc.ca](http://comaq.qc.ca).

### TARIFICATION

PROGRAMME	STATUT	DURÉE DE L'ACTIVITÉ	TARIF
RÉGULIER	MEMBRE <sup>1</sup>	3h ou 4h	300\$
		7h	465\$
		14h	670\$
	NON MEMBRE	3h ou 4h	350\$
		7h	565\$
		14h	795\$
ÉTUDES EN GESTION DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE	MEMBRE <sup>1</sup>	7h	565\$
		14h	870\$
	NON MEMBRE	7h	665\$
		14h	980\$

### POLITIQUE DE TARIFICATION

Si votre municipalité compte un nombre suffisant de membres à la COMAQ en proportion avec la taille de sa population, tout le personnel bénéficie du tarif membre au moment de suivre une formation. Établi selon le nombre d'habitants des municipalités apparaissant dans le dernier décret provincial, le nombre de membres requis par municipalité pour bénéficier du tarif membre pour l'ensemble du personnel est le suivant :

NOMBRE D'HABITANTS	NOMBRE DE MEMBRES
10 000 et moins <sup>2</sup>	2
10 001 – 25 000	3
25 001 – 50 000	4
50 001 – 100 000	5
100 001 – 200 000	6
200 001 – 500 000	7
500 001 – 1 million d'habitants	20
Plus d'un million d'habitants	35

### FRAIS D'INSCRIPTION

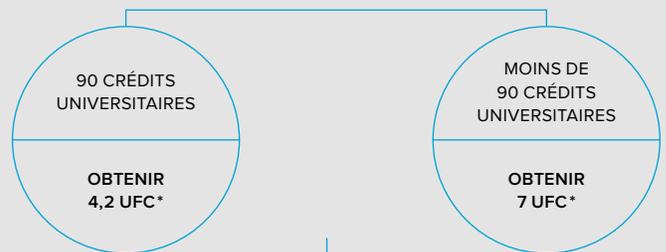
Les frais d'inscription à une activité comprennent la documentation, l'attestation remise par l'Université de Montréal ou HEC Montréal, le repas du midi et les pauses-café. Les taxes doivent être ajoutées.

Numéro d'enregistrement TPS: **R106980576**

Numéro d'enregistrement TVQ: **1006318191**



ÊTRE MEMBRE EN RÈGLE  
DEPUIS PLUS D'UN AN



COMMENT  
LE MAINTENIR

SUIVRE 3 ACTIVITÉS DE FORMATION DE LA COMAQ  
(MINIMUM DE 2,1 UFC) SUR UNE PÉRIODE MAXIMALE  
DE 5 ANS, NON CUMULATIVES POUR LA PÉRIODE SUBSÉQUENTE.

*En 1996, la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec votait à son assemblée générale annuelle le principe d'exiger de ses membres OMA l'obligation de formation continue, un précédent dans notre milieu. La COMAQ reconnaît également les heures investies par ses membres OMA dans la préparation et la diffusion de journées de perfectionnement professionnel.*

### ORGANISMES PARTENAIRES

En vertu d'ententes avec la COMAQ, les membres des associations ou corporations professionnelles suivantes obtiennent le tarif membre COMAQ pour les inscriptions aux formations :



1. En vertu d'entente avec la COMAQ, les membres des associations ou corporations professionnelles identifiées dans la section « Organismes partenaires » ci-contre obtiennent le tarif membre.  
2. Incluant les Régies intermunicipales et les MRC.

3. Rendez-vous sur le site Web de l'Ordre pour connaître les activités reconnues. Notez que cette liste est mise à jour régulièrement.

# RENSEIGNEMENTS IMPORTANTES

## CONFIRMATION

En vous inscrivant sur le site Web de la COMAQ, vous recevrez une confirmation d'inscription par courriel dans les minutes suivant cette opération. Si tel n'était pas le cas, nous vous invitons à nous contacter.

## MATÉRIEL DE COURS

Le matériel de formation est remis seulement aux personnes inscrites et ayant participé à la formation.

## LOI FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT ET LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Les activités de formation de la COMAQ sont reconnues en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (L.R.Q., c. D-7.1) conformément aux conditions prévues à l'article 5 de la Loi.

## ATTESTATION

### PROGRAMME RÉGULIER

Entièrement accrédité par l'Université de Montréal, le **programme régulier** rapporte aux participants une attestation sous forme d'unités de formation continue (UFC). Chaque UFC correspond à 10 heures de formation suivies avec la COMAQ. Cette attestation constitue un gage de la qualité du perfectionnement reçu et permet aux participants qui accumulent suffisamment d'UFC d'acquiescer le titre d'officier municipal agréé (OMA). Titre que seule la COMAQ est autorisée à décerner dans le milieu municipal.

Pour maintenir son titre, l'officier municipal agréé doit également poursuivre son perfectionnement professionnel de façon continue au sein de la Corporation. Consultez le texte sur le titre OMA en page 27.

### PROGRAMME D'ÉTUDES EN GESTION DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE

L'École des dirigeants HEC Montréal accrédite pour sa part le **programme d'études en gestion de la performance municipale** de la COMAQ. Les cours de ce programme rapportent aux participants une attestation sous forme d'heures reconnues. Les heures reconnues permettent, comme les UFC, d'acquiescer et de maintenir le titre OMA.

## LIEUX DES COURS

Les coordonnées des lieux de cours sont disponibles à [comaq.qc.ca](http://comaq.qc.ca), dans la section *Formation*, en cliquant sur la formation de votre choix. Dans certains cas, le choix de l'emplacement exact de diffusion ne pourra être précisé que quatre (4) semaines avant la date du cours.

Si vous devez loger à l'hôtel, nous vous laissons le soin de réserver vous-même votre chambre. La date, le lieu, le programme et les frais d'inscription sont sujets à changements sans préavis. Toutefois, si des changements sont apportés à la programmation en cours d'année, tous les membres en seront informés par l'infolettre *Formation express* transmise par courriel. Les changements de lieux ou de dates apparaissent également à [comaq.qc.ca](http://comaq.qc.ca) et les membres inscrits à ces cours seront informés personnellement par courriel.

## POLITIQUE D'ANNULATION ET DE MODIFICATION DE VOS INSCRIPTIONS

Nous vous encourageons fortement à faire toute demande de report ou d'annulation le plus tôt possible à [info@comaq.qc.ca](mailto:info@comaq.qc.ca); ceci pourrait permettre à un participant inscrit sur la liste d'attente d'y participer.

### SI VOUS DEVEZ ANNULER UNE ACTIVITÉ DE FORMATION:

<b>Plus de 7 jours ouvrables avant la date de l'activité</b>	Vous serez entièrement remboursé si un avis écrit a été transmis à la COMAQ. Le processus normal de remboursement de la COMAQ suivra.
<b>Entre 3 et 6 jours ouvrables avant la date de l'activité</b>	Vous serez remboursé à 50% si un avis écrit a été transmis à la COMAQ.
<b>Moins de 3 jours ouvrables avant la date de l'activité</b>	Vous ne serez pas remboursé.

## ANNULATION D'UNE FORMATION PAR LA COMAQ

La COMAQ se réserve le droit d'annuler toute activité de formation au besoin. Le cas échéant, elle remboursera complètement les frais d'inscription. S'il y a report de l'activité à une date ultérieure, les personnes inscrites seront contactées afin de savoir si elles veulent maintenir ou non leur inscription. La COMAQ n'assume aucune responsabilité advenant un changement de la date de l'activité, de son contenu, du lieu ou du formateur.

## ANNULATION D'UNE FORMATION – CLÉ MUNICIPALITÉ ET CLÉ MUNICIPALITÉ PERFORMANCE

Il n'y a aucun remboursement possible pour l'annulation d'un cours choisi à l'intérieur de la formule **Clé municipalité** ou **Clé municipalité Performance**. Seul un report d'inscription à une autre activité de formation inscrite à l'horaire en cours d'année et admissible à cette formule sera accepté.

## UN COURS AFFICHE COMPLET? PENSEZ À LA LISTE D'ATTENTE!

N'hésitez pas à vous inscrire sur la liste d'attente si la formation qui vous intéresse est complète, vous serez contacté dès qu'une place se libérera. Pour inscription à une liste d'attente, cliquez sur le bouton « Liste d'attente » disponible sur la page Web de la formation complète. Un message de confirmation apparaîtra à l'écran pour confirmer l'opération.

## SUBSTITUTION À UNE INSCRIPTION

Un membre inscrit à une activité peut transférer son inscription à un collègue d'une même municipalité, à condition d'en avoir préalablement informé la COMAQ à [info@comaq.qc.ca](mailto:info@comaq.qc.ca).

## PRÉSENCE À UNE ACTIVITÉ DE FORMATION SANS S'Y INSCRIRE

Si une personne participe à l'activité sans s'y être préalablement inscrite, des frais d'administration de 50\$ lui seront facturés en plus des frais d'inscription.

# Je signe



DESROCHES, OMA. LUCE PARADIS, OMA. CATHERINE ADAM, OMA. ÉRIC BOISVERT, OMA. ANDRÉ CÔTÉ, OMA. SYLVIE DESJARDINS, OMA. PIERRE GRIMARD, OMA. CHANTALE FAUCHER, OMA. JEAN-FRANÇOIS D'AMOUR, OMA. ANNIE AUBIN, OMA. DANIEL DUBOIS, OMA. NATHALIE RENIERS, OMA. FRÉDÉRIC THIFAUT, OMA. NATHALY RAYNEAULT, OMA. DIANE DUFRESNE, OMA. PIERRE DOUCET, OMA. ISABELLE LEMIEUX, OMA. RAYMOND CYR, OMA. CLAUDE DUPUIS, OMA. VALÉRIE HAINCE, OMA. LAURENT RHEULT, OMA. LOUISE BERGERON, OMA. FÉLIX MICHAUD, OMA. HÉLÈNE VEILLETTE, OMA. DENIS CLEMENTS, OMA. DANIEL DESROCHES, OMA. STÉPHANIE DÉRASPE, OMA. VICKY BUSSIÈRE, OMA. ALAIN LAPIERRE, OMA. MARIE-CLAUDE LOYER, OMA. PASCALE VÉZINA, OMA. GEORGES DESCHÊNES, OMA. STÉPHANIE MARTIN, OMA. CAROLINE FISETTE, OMA. FRANÇOIS CORRIVEAU, OMA. JOSÉE DESMARAIS, OMA. MICHEL PINAULT, OMA. CHANTALE BILODEAU, OMA. JEAN-FRANÇOIS D'AMOUR, OMA. VICKY BUSSIÈRE, OMA. LAURENT RHEULT, OMA. SYLVIE DESJARDINS, OMA. NATHALY RAYNEAULT, OMA. GEORGES DESCHÊNES, OMA. CHANTALE BILODEAU, OMA. ANNIE AUBIN, OMA. MICHEL PINAULT, OMA. CLAUDIA DUPUIS, OMA. HÉLÈNE VEILLETTE, OMA.

Ces trois lettres sont plus qu'une fierté. Elles confirment, noir sur blanc, mon expertise et sont le témoignage de mon engagement à exceller au quotidien dans mon travail. Tout cela fait de moi une référence dans mon milieu.

## Faites comme moi, signez fièrement OMA.

*La COMAQ est la seule corporation du milieu municipal à décerner le titre d'officier municipal agréé (OMA) depuis 50 ans. Pour en savoir plus :*

**[comaq.qc.ca/formations/titreOMA](http://comaq.qc.ca/formations/titreOMA)**



# PLUSIEURS FAÇONS D'ÉCONOMISER



## DEUX CLÉS QUI VOUS OUVRENT TOUTES LES PORTES!

La *Clé municipalité* et la *Clé municipalité PERFORMANCE*, deux forfaits-formation économiques pour une municipalité bénéficiant déjà de la *Politique de tarification*!

La COMAQ offre aux municipalités bénéficiant déjà de la *Politique de tarification* une nouvelle formule applicable aux formations d'une journée, incluant tous les cours du programme en gestion de la performance municipale. La *Clé municipalité PERFORMANCE* permettra aux gestionnaires désireux de parfaire leurs aptitudes en gestion d'accéder plus aisément aux formations offertes en collaboration avec l'École des dirigeants HEC Montréal, avec des tarifs forts avantageux.

### DES AVANTAGES CLÉ POUR VOTRE MUNICIPALITÉ

- Un accès à 8 inscriptions à un ou plusieurs cours d'une journée de la programmation régulière **et/ou** de la programmation en gestion de la performance municipale.
- Un rabais potentiel pouvant aller jusqu'à 20% par inscription sur le prix au tarif membre.
- Un rabais applicable aux employés d'une même ville, membres ou non membres.

Pour savoir si vous profitez déjà de la *Politique de tarification*, rendez-vous à [comaq.qc.ca](http://comaq.qc.ca), section *Formation*, puis *Tarification* ou à la page 27 de ce programme. Pour connaître les modalités vous permettant de bénéficier des forfaits-formation *Clé municipalité* et *Clé municipalité PERFORMANCE* et de tous leurs avantages, consultez le formulaire de réservation disponible à [comaq.qc.ca](http://comaq.qc.ca), section *Formation*, puis *Comment économiser?*, et communiquez avec Marie-Claude Letellier à [mcletellier@comaq.qc.ca](mailto:mcletellier@comaq.qc.ca) ou au 418 527-1231.



## FORMULE LAISSEZ-PASSER

### PROGRAMME RÉGULIER

Achetez un *Laissez-passer* et réalisez des économies pouvant aller jusqu'à 465 \$ sur les cours du programme régulier. Inscrivez-vous sur une base individuelle à trois, quatre ou cinq cours offerts au programme régulier et bénéficiez des rabais suivants:

- **3 cours**: 10% de réduction
- **4 cours**: 15% de réduction
- **5 cours**: 20% de réduction (équivalent à un cours gratuit)

Pour profiter du *Laissez-passer*, vous devez vous inscrire avant le 31 mars 2019. Pas de remboursement en cas d'annulation, mais des changements dans le choix des cours sont acceptés à deux semaines d'avis. Le *Laissez-passer* est valide pour une inscription individuelle et non pour une municipalité.

### PROGRAMME D'ÉTUDES EN GESTION DE LA PERFORMANCE

Inscrivez-vous sur une base individuelle à trois cours du programme d'études en gestion offert en collaboration avec l'École des dirigeants HEC Montréal et bénéficiez d'un rabais de 10%. Le rabais ne s'applique pas si l'inscription à une ou plusieurs activités est annulée, mais des changements dans le choix des cours sont acceptés. **Vous devez vous inscrire avant le 31 mars 2019.**

### RABAIS DE FORMATION POUR LES NOUVEAUX MEMBRES

En adhérant à la COMAQ, vous profitez d'un rabais de 250 \$ applicable sur la première formation du programme régulier à laquelle vous vous inscrivez pendant l'année.

Le programme de formation 2019 est réalisé et publié par la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec.

### CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX AGRÉÉS DU QUÉBEC

Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Jacques-Parizeau, Bureau R02  
Québec (Québec) G1R 2G4

Tél. : 418 527-1231 / 1 800 305-1031  
[info@comaq.qc.ca](mailto:info@comaq.qc.ca) / [comaq.qc.ca](http://comaq.qc.ca)

### POSTE-PUBLICATION

N° de convention 400 28 223

### TIRAGE

1 850 exemplaires

### L'ÉQUIPE DE LA DIRECTION DE LA COMAQ

Julie Faucher, directrice générale  
Yves Jourdain, coordonnateur de la formation  
Guylaine Charest, conseillère en communication  
Marie-Claude Letellier, adjointe administrative  
Isabelle Kallis, adjointe administrative

### CONCEPTION ET RÉALISATION INFOGRAPHIQUE

Bleuoutremer

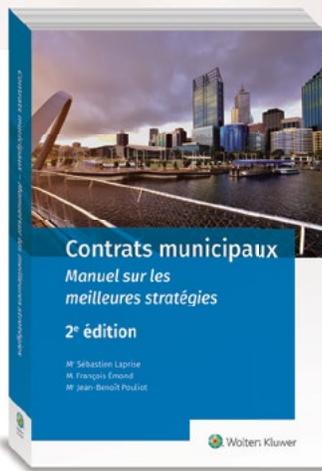
# Contrats Municipaux :

## Manuel sur les meilleures stratégies 2<sup>e</sup> édition

Par : M<sup>e</sup> Sébastien Laprise, M<sup>e</sup> Jean-Benoît Pouliot et M. François Émond



M<sup>e</sup> Sébastien Laprise



Dans la foulée des derniers développements législatifs, découlant de l'adoption des projets de loi nos 108, 122 et, bientôt, 155, la révision du Manuel arrive à point nommé! Les auteurs y consacreront d'ailleurs beaucoup d'attention afin de permettre aux acteurs de la gestion contractuelle municipale de bénéficier pleinement des nouveaux outils à leur disposition.

Comme pour la première mouture, la deuxième édition de ce livre, dédié aux organismes municipaux, est un guide décisionnel permettant la mise en œuvre des meilleures pratiques et stratégies contractuelles au niveau municipal. Il vise à aider les municipalités à repenser leurs stratégies contractuelles afin de favoriser la mise en place de pratiques gagnantes.

### Découvrez dans cet ouvrage :

- Le positionnement de l'organisme municipal sur ses pratiques contractuelles :
  - le règlement sur la gestion contractuelle (contrats inférieurs à 100 000 \$ et autres mesures);
  - les diverses directives administratives;
- La stratégie d'approvisionnement;
- Les documents d'appel d'offres;
- La période d'appel d'offres;
- Les mécanismes d'évaluation qualitative des soumissions;
- La gestion des coûts et des risques;
- La décision d'adjudication;
- La publication des informations contractuelles;
- Le processus de plainte pour les soumissionnaires insatisfaits;
- La gestion du contrat;
- L'évaluation de rendement;
- Les garanties.

**Commandez des exemplaires pour tous les membres de votre équipe dès maintenant!**

Prix : 149 \$

Pour plus d'information, visitez le [go2.wolterskluwer.ca/contrats-municipaux](http://go2.wolterskluwer.ca/contrats-municipaux) ou composez le 1 800 268-4522 (Option 3)



La Mutuelle  
des municipalités  
du Québec

15  
ANS

DES **AVANTAGES UNIQUES** QUE SEULE  
LA MMQ PEUT VOUS OFFRIR!

- > Le pouvoir d'influencer ses produits et ses services
- > Un accompagnement gratuit en gestion des risques
- > La prise en charge de tous vos sinistres recevables, même ceux sous la franchise
- > Une ristourne annuelle qui reconnaît votre performance et votre fidélité
- > La force d'un réseau de courtiers locaux

AU SERVICE DES  
MUNICIPALITÉS  
DEPUIS 15 ANS



**CONTACTEZ-NOUS**  
**1 866 662-0661**

[mutuellemmq.com](http://mutuellemmq.com)

